



Conseil Communal de Cudrefin

Rapport de la commission technique

Préavis No 101-2025 : Augmentation de la capacité de l'accueil de cinq bébés, par l'aménagement d'un espace nursery, la création d'une plus grande aire de jeux et le déplacement du bureau de la direction de la crèche « La Ruche ».

Membre de la commission :

Isabelle Beck, Melinda Beck et Alexandre Mentha

La commission technique, chargée de l'étude du préavis 101-2025, concernant, l'augmentation de la capacité d'accueil de cinq bébés, la création d'une plus grande aire de jeu et le déplacement du bureau de la direction à la crèche « La Ruche », s'est réunie le 17.09.2025 à l'Hôtel de Ville.

Cette séance a eu lieu en présence de M. Richard Emmenegger, M. Pierre Roth, Mme Christine Carrel, Mme Maud Comte, directrice de l'ARPEJE et de la COFIN. Nous les remercions pour les explications fournies et les réponses à nos questions.

Objet du préavis

L'augmentation de l'accueil de cinq bébés par l'aménagement d'un espace nursery, la création de l'aire de jeux et La création du nouveau bureau de la direction à la crèche « La Ruche ».

Commentaires

Lors de la création de la Ruche, la capacité d'accueil des bébés a été sous-évaluée et ne permettait pas une offre d'accueil optimale sur la longue durée. À la suite de cette constatation, plusieurs échanges ont eu lieu entre Maud Comte et la Municipalité concernant l'augmentation de la capacité d'accueil des bébés.

Les échanges ont débouché sur trois solutions évoquées, Maud Comte a choisi celle qui correspondait au mieux à la situation en tenant compte des besoins et recommandations du personnel de la crèche.

Pour des questions de simplification et d'uniformité, la Municipalité a mandaté le même architecte que pour les travaux de construction de la crèche. Nous pensons que c'est une bonne décision et un gain de temps pour les travaux puisque les entreprises mandatées sont déjà intervenues sur le site.

Le canton a demandé à l'ARPEJE la création 49 places en nurserie (bébés) sur les quatre communes du réseau de l'ARPEJE d'ici 5 ans, les cinq places dont il est question répondrons en partie à cette requête. Aussi, cela démontre un accroissement de la demande pour la garde des bébés. Aujourd'hui 10 bébés sont sur liste d'attente, sans tenir compte du fait que des familles ont trouvé des solutions alternatives hors



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

canton. La commune a enregistré 16 naissances en 2024, en ce basant sur ce chiffre cela représente un potentiel de 24 bébés à garder sur une période de 4 à 18 mois juste pour notre Commune.

Dans le préavis sont compris la transformation pour créer les places supplémentaires pour les bébés, l'agrandissement de l'aire de jeux extérieure et la construction du nouveau bureau de la direction dans l'espace de l'entrée actuelle ce qui agrandira la surface d'exploitation de la crèche.

Ces transformations permettront d'assurer la pérennité financière de la crèche. Elles sont jugées indispensables par l'ARPEJE. Si les bébés sont placés à « La RUCHE », ils continueront certainement à y être placé jusqu'à l'âge préscolaire. A ce jour, des places sont disponibles pour les trotteurs et les grands dû au peu de place bébés disponibles.

En cas d'acceptation du préavis, les locaux devraient être prêts pour la rentrée scolaire de 2026.

Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis et compte tenu des points susmentionnés, la commission recommande à l'unanimité aux membres du Conseil :

1. D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 391'300fr.
2. D'accepter la prise en charge de son financement,
 - a) Sur les liquidités communales en tenant compte de l'économie réalisée sur le préavis de construction encore ouvert,
 - b) Amortissement sur une durée de 10 ans.
3. D'autoriser la Municipalité à faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la réalisation de ce projet.

Isabelle Beck

Melinda Beck

Alexandre Mentha